

 www.nyons.com

Nyons infos

Le magazine de la Ville

Nyons bénéficie du label "villes et villages fleuris", catégorie 2^e fleur, depuis le mois d'octobre. Ce label récompense notamment l'engagement de la ville en matière d'espaces verts, de fleurissement et de développement durable.

Merci à toute l'équipe du Service Espaces Verts !

> **Page 3** > Service Population
les dernières nouveautés

> **Page 4** > Videz, pliez
et c'est trié !

> **Page 5** > Fin des travaux de la RD
94 entre Nyons et Vinsobres

> **Page 6** > Nyons : une attractivité
touristique croissante

> **Page 9** > Rencontre avec
Claire Braud & Adrien Albert

> **Page 12** > « Mal de Mer »



Bienvenue à Nyons

L'agenda des sorties

Conférence

- **Le 3 février** > Conférence sur la verrerie artistique, avec l'UNTL à la Maison de Pays, à 15h.
- **Le 10 février** > Conférence sur la biodiversité, avec l'UNTL à la Maison de Pays, à 15h.
- **Le 13 février** > Conférence sur le mouvement pointilliste, avec l'UNTL à la Maison de Pays, à 15h.

Fêtes / Foires

- **Les 1^{er} et 2 février** > 40^e Alicoque, Fête de l'Huile Nouvelle. Dégustations, marché de produits du terroir, Chapitre de la Confrérie, concert, contes...
- **Le 22 février** > «Festiv' de l'Odyssée» : célébration de l'ascension du Mont Ventoux par Laurent Peloux et son triporteur avec concerts des «NewDogz» (bluegrass) et «Âmesonne» + buvette à la Maison de Pays, dès 20h.

Culture vivante

- **Le 1^{er} février** > «Lettres de mon moulin à huile d'olive», de Bernard Sorbier dans le cadre de l'Alicoque et «Nyons en Scène», à la Maison de Pays, à 19h.
- **Le 7 février** > Match d'improvisation théâtrale, à l'Électron Libre, à 20h30.
- **Le 15 février** > «Mâl de Mer», théâtre dans le cadre de «Nyons en Scène». À la Maison de Pays, à 20h (cf. p. 12).

Sport

- **Les 1^{er}, 8, 15 et 22 février** > Sorties hebdomadaires du Ski Club à la Joue du Loup. Départ place Olivier de Serres à 7h.
- **Le 23 février** > 14^e Trial des Oliviers Nyons-Venterol, organisé par le Moto Club des Oliviers. Départ à 9h et arrivée à 17h, place Olivier de Serres.

Lotos

- **Le 9 février** > Basket Club Nyonsais, à la Maison de Pays, à 14h
- **Le 23 février** > Football Club Nyonsais, à la Maison de Pays, à 14h



L'édito

La fête de l'Alicoque me permet de rappeler l'attachement de notre commune à nos agriculteurs et la nécessité pour tous de les accompagner et de les soutenir face aux difficultés qu'ils rencontrent.

Fière de 3 appellations d'origine protégée (Huiles, Olives, Côtes du Rhône Communal) portant le nom de Nyons, marque d'excellence agricole et de notoriété, notre commune est également le siège d'une antenne de la Chambre d'Agriculture de la Drôme et d'un centre d'enseignement professionnel agricole de notoriété nationale.

La Maison des Huiles d'Olive et Olives de France permet la promotion de nos huiles et olives en accueillant notamment les bureaux et techniciens de France Olive (interprofession nationale) et du Syndicat de la Tanche.

La Commune a toujours soutenu volontairement les projets de développement de la Coopérative du Nyonsais, entreprise majeure de l'Agriculture régionale, forte de plusieurs centaines de coopérateurs adhérents.

La commune organise, participe, apporte son soutien technique, administratif et financier au bon développement des manifestations agricoles emblématiques (Alicoque, Fête de la Fleur de l'Olivier, Olivades et Fête de l'Olive Piquée).

Elle contribue au fonctionnement de la Confrérie des Chevaliers de l'Olivier et du Syndicat des Vignerons du Nyonsais.

Elle assure, avec de nombreux bénévoles que je remercie, la récolte solidaire des olives communales et verse une partie des produits de celle-ci à une association (Solidarité Paysans en 2024).

Je souhaite remercier l'ensemble de nos agriculteurs pour leur travail et leur engagement à la promotion et à la défense de nos territoires ruraux.

Je remercie également les acteurs professionnels, associatifs, bénévoles, qui apportent leur concours au monde agricole, acteur majeur de notre Région du Nyonsais et des Baronnies.

Pierre COMBES
Maire de Nyons

Directeur de publication > Pierre Combes. Directeur de la rédaction > Didier Rousselle. Réalisation du journal > Service communication de la ville de Nyons. Maquette > Com é Créa (Saint-Paul-3-Châteaux). Impression > Imprimerie Fombon (Aubenas - n° d'agrément PEFC 10-31-2893). Régie publicitaire > AF Communication (Montélimar). Couverture > L'équipe du Service Espaces Verts devant la Maison de Pays.

Ce numéro est tiré à 5 000 exemplaires.



Vie Publique

Service Population les dernières nouveautés

Conforté par l'arrivée de deux nouveaux agents, le Service Population de la Mairie propose de nouveaux services dématérialisés et vous accompagne dans vos démarches d'obtention de l'identité numérique (France Identité).

Le Service Population accueille le public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Vous pourrez y rencontrer deux nouvelles recrues : Romain Guillot et Alexandra Benedetti, agents d'accueil polyvalents, venus épauler Virginie Groby, responsable du service.

L'équipe propose de **nouveaux services dématérialisés sur le site Internet *Service-Public.fr***. Vous pouvez désormais y faire vos demandes d'inscription sur les listes électorales, vos demandes d'actes d'état-civil et de recensement citoyen (obligatoire à l'âge de 16 ans).

Dans le cadre de ses missions, le service assure aussi la gestion du cimetière. Une **reprise de 600 concessions funéraires échues**

va être menée cette année. Aussi, il est demandé aux concessionnaires concernés de bien vouloir prendre contact avec le service dès que possible !

Avec **l'application mobile «France Identité»** il est dorénavant possible d'enregistrer sur votre téléphone portable une version numérique de votre carte d'identité. Ce service de l'État permet aux utilisateurs d'accéder de manière sécurisée à de nombreux services publics tout en protégeant leurs données personnelles : dématérialisation du permis de conduire, création de justificatifs d'identité à usage unique, identification à France Connect (1 400 services en ligne)... La démarche se fait sur votre téléphone portable avec votre



Le Service Population devant l'Hôtel de Ville.

carte nationale d'identité électronique. Téléchargez l'application France Identité sur france-identite.gouv.fr et laissez-vous guider ! La certification est gratuite et valable cinq ans. Elle est facultative et révoquée à tout moment. Pour toute question à ce sujet, n'hésitez pas à contacter le **Service Population de la mairie au 04 75 26 50 00**.

Intermarché
SUPER

24/24 leDRIVE

Livraisons à domicile

NYONS - Avenue de Venterol
Tél. : 04 75 26 19 68

Ouvert de 8h30 à 19h30 non-stop du lundi au samedi (en saison de 8h30 à 20h) Dimanche de 9h à 12h15

WEROCKET
WEROCKET

Agence de création de sites internet sur-mesure

www.werocket.fr

Nos astronautes vous accompagnent de la conception à la mise en ligne de votre site internet en assurant un suivi efficace pour atteindre vos objectifs et dépasser la limite terrestre.

04 75 51 88 40

info@werocket.fr
Incubé chez AF Communication

> Ville Durable

En janvier, les habitants du territoire de la CCBDP ont reçu un **nouveau guide du tri des déchets**. Ce guide est également accessible en version électronique sur www.cc-bdp.fr. Une version anglaise du guide sera prochainement disponible ! Il existe aussi une application pour vous aider à trier : www.consignesdetri.fr



Videz, pliez et c'est trié !



En 2024 la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale a mis en place **des colonnes aériennes spécialement conçues pour le dépôt des cartons vides**. Au total, 16 colonnes ont été installées sur différents points d'apport volontaire de Nyons pour récupérer vos **cartons volumineux, vidés et pliés**.

La collecte de ces cartons s'effectue en régie par les agents intercommunaux qui veillent à ce que le tri et la collecte soient réalisés de façon régulière et efficace. Afin de limiter les transports, ces derniers sont stockés dans une benne spécifique au quai de transfert d'Aubres. Cette benne, une fois pleine, est acheminée à Montélimar pour être traitée et recyclée par Valorsol environnement. Grâce à l'engagement de cette entreprise, depuis janvier 2024, la Communauté de Communes a déjà enregistré, au 1^{er} janvier 2025, une collecte impressionnante de 8 tonnes de cartons. Ce chiffre

témoigne de l'implication des citoyens dans cette initiative de recyclage.

90 % des cartons récupérés sont retransformés en nouveaux cartons, contribuant ainsi à réduire la consommation de ressources naturelles et à diminuer l'empreinte carbone de la commune.

Attention cependant à ne pas jeter dans ces colonnes : le papier, les journaux, les magazines, les cartonnettes et les briques alimentaires. Ces déchets vont tous dans le bac de tri sélectif (bac jaune) !

Le centre de tri des emballages ménagers et papiers de Portes-les-Valence MéTRIPOLIS reçoit chaque jour les déchets issus de ces bacs jaunes collectés sur notre territoire. Le Syndicat des Portes de Provence (SYPP) en charge du traitement des déchets, propose de visiter virtuellement le centre de tri MéTRIPOLIS en se plongeant au cœur de la chaîne de tri : **Scannez moi !**



weldom

ensemble c'est mieux



le plaisir de
Bricoler

l'envie de
Décorer

la passion de
Jardiner

Route de Montélimar
C.C Les Oliviers
NYONS

Tél. 04 75 28 17 68

Fin des travaux de la RD 94 entre Nyons et Vinsobres

En < travaux

Comme vous l'avez probablement constaté, le Département de la drôme a réalisé récemment d'importants travaux sur la Route Départementale 94 à hauteur du Coriançon sur la commune de Vinsobres.

La route départementale 94 relie Bollène à Nyons, pour ensuite se prolonger jusqu'à Verclause, à la frontière avec les Hautes-Alpes. En 2018, des travaux de recalibrage de la chaussée avaient été réalisés sur la RD 94 au niveau de l'entrée de Nyons. Le chantier qui se termine s'inscrit ainsi dans un vaste programme d'**élargissement de la route afin de la sécuriser**.

Ces travaux commencés en juin 2024 ont pour objet **la reconstruction du pont sur le Coriançon et le recalibrage de la RD 94** sur environ 1 km, entre ce pont et Vinsobres.

L'ancien pont devenu vétuste a été remplacé par un nouvel ouvrage plus large, avec des poutres précontraintes, qui permet le transit d'une crue centennale. Après la démolition, la reconstruction s'est terminée en fin d'année 2024.

Les aménagements des abords de l'ouvrage (modelage

des talus, ensemencement, reconstitution du lit de la rivière), auront lieu dans les prochains mois.

Parallèlement à cette démolition /reconstruction, le Département a entrepris un recalibrage de la chaussée et la mise au gabarit des écoulements pluviaux.

La chaussée a ainsi été élargie à 11 m, avec une bande multifonctionnelle de 1,5 m de chaque côté. La mise à niveau des accotements et la pose de la nouvelle couche de roulement sont prévues au cours du premier trimestre 2025 en fonction des conditions météorologiques.

Les travaux d'un montant total d'environ 1,5 M€ ont été pris en charge en totalité par le Département de la Drôme. Ils se sont déroulés sous alternat, avec la mise en place d'une déviation provisoire lors de la reconstruction du pont.

>> www.ladrome.fr



Début du tronçon de route départementale recalibré



Le nouveau pont construit sur le Coriançon

biocoop
LA BIO NOUS RASSEMBLE

Du lundi au samedi de 9h00 à 12h15
et de 14h30 à 19h00.

ZA les Laurons 26110 Nyons - Tél. 04 75 27 48 69

www.biocoop.fr

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION



Régie Publicitaire

04 75 51 88 40

Fax 04 75 53 75 65

info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL

10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau - 26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.

www.afcommunication.com

Le dossier

> Nyons : une attractivité touristique croissante

“ Les résultats sont là : avec un budget de 800 000 €, l'Office de Tourisme peut être fier des retombées touristiques de 80 millions € sur notre Territoire, celui-ci est en progression de 25 % depuis 2022 et l'Office de Tourisme des Baronnies est le 1^{er} récepteur de touristes du Département avec 22 % de fréquentation des 12 offices de la Drôme. ”

À travers ces mots, le Président de l'Office de Tourisme des Baronnies en Drôme Provençale Christian Teulade, exprime sa satisfaction, mais ne souhaite pas pour autant se reposer sur ses rameaux d'olivier et travaille avec son équipe sur de nouvelles pistes pour développer un tourisme 4 saisons (cf. son entretien page 7).

L'Office de Tourisme des Baronnies en Drôme Provençale

L'Office de Tourisme des Baronnies en Drôme Provençale est présidé par Christian Teulade et dirigé par Rémi Guyot. Le tourisme est devenu

Au cœur de la Drôme Provençale, Nyons bénéficie d'un climat doux et ensoleillé, de paysages préservés et d'un terroir de qualité exceptionnelle dont l'emblème est son olive et son huile d'olive AOP. Autant d'atouts qui font de notre ville une destination touristique prisée.

une compétence obligatoire pour l'intercommunalité depuis la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) promulguée en 2015.

L'Office de tourisme couvre 67 communes (environ 21 000 habitants) et a accueilli plus de 114 000 visiteurs en 2024 dans ses 6 bureaux d'accueil, celui de Nyons représentant 70 % de la fréquentation, soit **80 914 clients**.

L'Office emploie une équipe de 14 personnes dont 8 à Nyons, composée d'un directeur, d'une directrice adjointe en charge du pôle promotion / communication, d'une responsable des partenariats et classement des hébergements (meublés de tourisme, chambre d'hôte référente, 6 accueil vélo),

d'une chargée de projets web, édition et labels, auxquelles s'ajoutent trois Conseillères Séjours. Le bureau de Nyons est ouvert toute l'année, bien qu'en dix ans les personnes se déplacent moins dans l'ensemble des bureaux d'accueil (- 20%), au profit des échanges numériques (x 3). Cette tendance est générale et se traduit par une hausse de la fréquentation du site Internet de l'Office de Tourisme et des réseaux sociaux où l'on peut les retrouver (Facebook, Instagram, Youtube et Flickr). Le directeur Rémi Guyot recense 31 290 consultations sur les bornes numériques Kalkin et 2 millions de contacts numériques. L'ensemble des projets papier ou numériques sont alimentés via la base de données «Apidae Event». Cet outil est accessible à tous



Photo de Nyons illustrant le guide 2025 des "Plus Beaux Détours de France"
Crédit : Office de Tourisme des Baronnies en Drôme Provençale

les organisateurs d'événements et se présente sous la forme d'un formulaire de saisie simplifiée des manifestations. En remplissant ce formulaire, les manifestations ou activités organisées seront automatiquement présentes dans les agendas en ligne et sur le site internet de l'Office de Tourisme.

>> www.baronnies-tourisme.com

Sous l'appellation «**Baladez, bougez curieux**» se cache une grande partie des offres d'activités saisonnières proposées par l'Office de Tourisme : sport, culture, rencontres de producteurs, découvertes d'animaux... les prestataires adhérents vous transmettront leur passion et vous accompagnent tout au long de votre séjour. Ce sont 4 500 personnes qui se sont inscrites en 2024 aux différentes offres «Baladez, bougez curieux».

L'hébergement touristique

L'an dernier **1 428 lits** ont été comptabilisés par la CCBDP, pour un total de **168 hébergements sur Nyons**. Voici le détail du décompte par type d'hébergement :

- **6 hôtels de tourisme** pour 182 lits touristiques
- **18 chambres d'hôtes** pour 95 lits touristiques
- **3 terrains de camping et parcs résidentiels de loisirs** pour 393 lits touristiques
- **139 meublés de tourisme** pour 706 lits touristiques
- **2 aires de camping-cars** pour 52 lits touristiques.



Le directeur de l'Office de Tourisme des Baronnies Provençales Rémi Guyot et la directrice adjointe Sophie Zali

La loi n° 2024-1039 du 19 novembre 2024 vise à renforcer les outils de régulation des logements meublés de tourisme. Son objectif est de répondre à la crise du logement dans les zones tendues en encadrant les meublés de tourisme (du style «Airbnb» ou «Booking») afin de favoriser le logement permanent. Dorénavant, la fiscalité de ce type de logement est moins favorable, l'abattement fiscal étant abaissé à **50% pour les meublés classés et chambres d'hôtes** (dans la limite de 77 700 € de revenus locatifs annuels) et à **30% pour les meublés non classés** (dans la limite de 15 000 € de revenus locatifs annuels).

L'Office de Tourisme vous accompagne afin d'être classé et d'être en conformité avec la loi actuelle. Pour plus d'informations et de conseils, n'hésitez pas à contacter l'accueil de l'Office du Tourisme de Nyons.

Nyons, ville de labels

De nombreux professionnels touristiques du territoire tels que l'Office de Tourisme des Baronnies en Drôme Provençale, se sont vus attribuer la marque **Qualité Tourisme™** (rebaptisée «**Destination d'excellence**» en 2026), qui assure une promotion accrue, en France et à l'étranger,

Christian TEULADE

« Malgré les bons résultats du chiffre d'affaire des retombées touristiques sur notre Territoire, nous devons prendre en compte les évolutions des demandes des touristes qui se renseignent de plus en plus par Internet et les réseaux sociaux (+ 18% en 3 ans) et de moins en moins dans nos bureaux (- 9,25 % sur 3 ans), sauf à Nyons où la fréquentation de l'Office progresse de près de 10%.

Si celle-ci est en augmentation, cela est dû à l'élargissement de la saison touristique qui couvre dorénavant 6 mois. L'affluence est toujours estivale, mais les touristes sont aussi présents au printemps et à l'automne. Néanmoins, la durée moyenne de leur séjour ne représente plus que 4 jours au lieu de 7 et leurs dépenses sont en légère baisse.

Ces éléments sont à prendre en compte pour développer un vrai tourisme de 4 saisons, avec des activités et des commerces actifs, même en hiver, ainsi qu'une offre plus complète avec des tarifs compétitifs. Tout cela est possible grâce à la confiance de la CCBDP qui nous délègue cette activité et les moyens financiers nécessaires à notre mission. Je remercie également les 650 adhérents de l'Office de tourisme pour leur confiance, ainsi que nos équipes pour leur engagement. »



Christian TEULADE
Conseiller délégué
à la Maison des Huiles de France
et aux Labels de la Ville

des professionnels engagés dans la qualité. Le visiteur étant au cœur de ses préoccupations, l'Office de Tourisme travaille à développer un accueil à valeur ajoutée. Il est également labellisé «**Tourisme & Handicap**» pour sa capacité à répondre aux besoins des personnes en situation de handicap (auditif, mental, moteur ou visuel).

Au fil des années, l'accueil et les atouts valorisés par la municipalité ont permis à la ville d'obtenir plusieurs labels et distinctions. Nous pouvons ainsi citer :

- La récente obtention de la deuxième fleur du label départemental «**Villes et Villages Fleuris**» (cf. photo de couverture), laquelle vient récompenser entre autres, la prise en compte de l'environnement, la qualité des espaces publics et la gestion raisonnée du patrimoine végétal.
- La dénomination « **Station classée de Tourisme** » depuis 2010 (renouvelée en 2022), qui repose sur de nombreux critères évaluant la qualité des prestations offertes aux visiteurs.
- Le label «**Plus Beaux Détours de France**», Nyons figurant depuis 2008 sur la liste des petites villes distinguées pour leur patrimoine,

leur identité artisanale et gastronomique ainsi que la qualité de leur accueil et hébergement.

- Depuis 2023, Nyons est la «**Ville la plus sportive de la Drôme**» (catégorie des villes de plus de 7 000 habitants), une récompense obtenue pour le dynamisme de la municipalité en matière sportive.
- 6 structures sont labellisées «**Accueil vélo**» et 14 «**Famille Plus**» par l'Office de Tourisme.

Les produits issus de l'agriculture nyonsaise sont aussi reconnus par :

- Le label «**Sites Remarquables du Goût**», appellation aussi bien touristique que gastronomique, qui met en lumière des lieux historiques d'exception, tels que la Coopérative du Nyonsais, où le savoir-faire traditionnel se conjugue à des produits d'une qualité incomparable.
 - **La première Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) oléicole d'Europe** en 1994 pour l'Huile d'olive et la Tanche, l'olive noire de Nyons.
 - L'AOP «**Côtes-du-Rhône Village Nyons**» pour les vins rouges des communes de Nyons, Mirabel-aux-Baronnies, Piégnon et Venterol, depuis 2020.
- Des acteurs touristiques locaux

sont également reconnus pour leur qualité et dynamisme, ainsi le label **Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV)** a été décerné à la Scourtinerie de Nyons. Fondée en 1882 par Marie et Ferdinand Fert, l'entreprise familiale est aujourd'hui la dernière manufacture de Scourtins de Provence, ces tapis provençaux en fibre de coco qui étaient initialement utilisés dans la méthode ancienne d'extraction d'huile d'olive par pression.

Plusieurs sites patrimoniaux ont enfin valu à la ville l'obtention de plusieurs labels touristiques. Parmi eux, le Pont Roman construit au XIV^e siècle (classé **Monument Historique**) et la Tour Randonne édifiée vers 1280.



SUPER U Nyons

Route d'Orange
26110 Nyons
Tél. : 04.75.26.01.21
superu-nyons.com

U location
Utilitaires, tourisme, minibus

U DRIVE coursesu.com

U traiteur MPO

facebook.com/u.nyons

b:bot
BY GREENBIG
Recyclage bouteilles plastiques

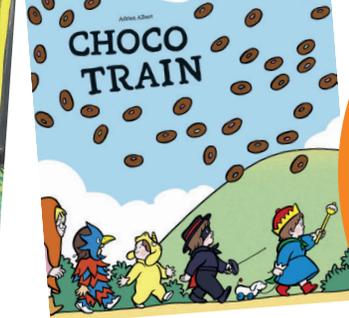
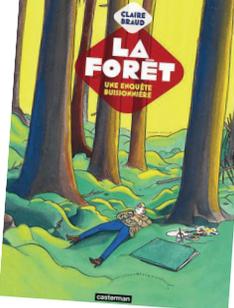
du lundi au samedi :
8h30 - 19h30
et le dimanche :
9h - 12h30

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
JEUNET ET FILS

Électricité
Courant Fort
Courant Faible
Climatisation
Photovoltaïque
Borne de charge

06 83 60 12 76
contact@jeunet-electricite.fr
26110 NYONS

QualiPV 2022



Rencontre < avec...

Claire Braud & Adrien Albert

Depuis 5 ans réside à Nyons un couple d'artistes, respectivement auteure de bandes-dessinées pour Claire et de littérature jeunesse pour Adrien. «Nyons Infos» vous croque leur portrait.



Claire et Adrien, deux artistes en Terre de Lumière

Claire a grandi en Touraine et Adrien est né à Nantes. Ils se rencontrent sur les bancs de l'École supérieure des Beaux-arts d'Angers.

Après avoir emménagé sur Paris, elle met en images les récits de vie de Billie Holliday en 2003 (*BD Jazz, T. 4, Billie Holiday*, Éditions Nocturne) et des Mills Brothers en 2006 (*BD Voices, T. 2, Mills Brothers*, Éditions Nocturne).

Lui débute sa carrière professionnelle en tant que dessinateur de presse pour le magazine *Terra Economica* et les journaux *Le Monde* et *Libération*. C'est en autodidacte qu'il se lance avec succès dans la littérature jeunesse ; en 2008 *Seigneur Lapin* est le 1^{er} livre poétique d'une longue liste, tous parus à L'École des Loisirs : *Zélie et les Gazzi* (2010), *Cousa* (2010), *Simon sur les rails* (2012), *Au feu Petit Pierre* (2014), *Papa sur la lune* (2015), *Train fantôme* (2015)...

2011 fut l'année de parution de *Mambo* de la Maison d'édition «L'Association», la première B.D. de Claire qui lui permet d'obtenir le prix Artémisia de la bande dessinée un an plus tard. Ce roman graphique

surréaliste raconte l'histoire d'une femme poursuivie par les services fiscaux, dans un coin reculé d'Amérique du sud.

En 2014 parait *Alma*, une fiction écologiste consacrée à une petite communauté qui vit en bordure d'une jungle menacée par l'armée, les touristes et la pollution. 2 ans plus tard, elle propose une immersion amusante dans les coulisses du BTP pour sa B.D. *Chantier interdit au public* de la collection Sociorama lancée par Casterman. Viendront ensuite *Un poney à Paris* (L'École des Loisirs, 2021), *La forêt : une enquête buissonnière* (Casterman, 2022) et *La Chiâle* (Dupuis, 2024).

Pour ce dernier livre, l'auteure expose ses chagrins intimes et inquiétudes géopolitiques. Pour nourrir son récit, elle a suivi des journalistes qui ont couvert les attentats terroristes du dimanche de Pâques 2019 commis dans plusieurs villes du Sri Lanka.

Elle a raconté cette expérience à l'occasion des dernières «Rencontres Barjavel» des 24 et 25 janvier, sur le thème des écrivains-journalistes et du lien entre actualité et fiction. En parallèle, elle a dessiné en direct via rétroprojecteur afin d'accompagner les propos des conférenciers invités.

Claire et Adrien sont deux auteurs à l'univers singulier, qui ont le don de coucher sur papier leur sensibilité. Derrière chaque livre se cache un long processus de travail et une pratique régulière. Le mot de la fin est pour Adrien, auquel adhère avec enthousiasme Claire :

“ Ce qui nous intéresse, c'est de raconter des histoires ; nous remercions chaleureusement les librairies de l'Olivier et Pinet pour leur soutien, afin qu'elles puissent se diffuser. ”



L'Union des Entreprises du Nyonsais : une dynamique au service de tous.



Geste citoyen

Les bons gestes contre le frelon asiatique

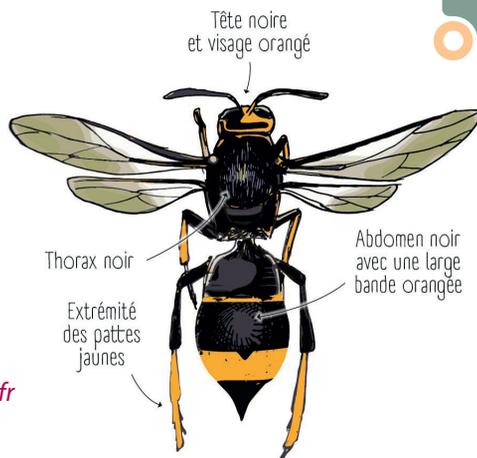
Le frelon asiatique est source de danger dans les zones urbanisées, mais présente aussi des problèmes d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique. Il est possible d'en limiter l'expansion en éliminant un grand nombre de reines qui fondent les colonies au printemps. Deux moyens pour cela :

- **Détruire les nids dès le printemps.**

La destruction doit être réalisée par un désinsectiseur référencé. Le Bureau d'Études Techniques de la mairie peut vous orienter vers un prestataire si nécessaire. La destruction des nids détectés après le départ des fondatrices n'a pas d'utilité (date indicative qui peut varier selon le climat : 15 novembre).

- **Piéger les reines**, après les dernières gelées quand les températures atteignent des valeurs supérieures à 12 degrés, en utilisant des pièges les plus sélectifs possibles.

Plus d'infos sur www.frelonsasiatiques.fr



“ L'Union des Entreprises du Nyonsais (UEN) rassemble commerçants et artisans animés par une même volonté : promouvoir le commerce et l'artisanat local, valoriser les savoir-faire uniques et redynamiser la ville.

Cette union est bien plus qu'un regroupement professionnel. Elle incarne une ambition collective : celle de faire rayonner le territoire à travers ses talents et son authenticité.

L'UEN met en avant la diversité et la richesse des savoir-faire, qu'il s'agisse d'artisans traditionnels ou d'entrepreneurs innovants, pour créer un tissu économique fort et attractif.

Mais l'UEN, c'est aussi une communauté solidaire. Grâce à des actions d'entraide et des projets collaboratifs, l'association soutient ses

membres dans leurs initiatives et leurs défis.

L'UEN travaille en partenariat avec les collectivités locales, Mairie de Nyons et Communauté des Communes, dans un but commun, dynamiser le Nyonsais. Ensemble, nous organiserons des événements, des animations et des projets locaux pour renforcer les liens entre commerçants, artisans et habitants, et faire vivre la convivialité qui caractérise notre ville.

Rejoindre l'UEN, c'est participer activement à cette dynamique, partager ses idées et contribuer à l'avenir de notre territoire.

Contactez-nous dès aujourd'hui pour en savoir plus, par mail : uennyons@gmail.com ”

> Textes édités in extenso et sans retouche.



Suppression des conteneurs à ordures de la porte St-Jacques suite aux incivilités répétées à proximité de ce Point d'Apport Volontaire.

Les résidents usagers de ce point de collecte devront dorénavant déposer leurs déchets dans les conteneurs de la place de la Libération sud et de la place Buffaven. Sur cette place, des colonnes de tri à cartons ont été ajoutés et les avaloirs sont passés de 60 à 100 L pour répondre au surplus de déchets. Nous nous excusons pour la gêne occasionnée.



Le saviez-vous >>> 40^e édition de l'Alicoque

L'Alicoque - Fête de l'Huile nouvelle, sera célébrée **les 1^{er} et 2 février 2025** à Nyons. À cette occasion la Confrérie des Chevaliers de l'Olivier perpétue une très ancienne tradition : la dégustation de l'huile fraîchement pressée sur un crouton frotté à l'ail de la Drôme. L'Alicoque, c'est aussi le conte-conférence musical «**Lettres de mon moulin à huile d'olive**» dans le cadre de «Nyons en Scène». Venez assister au spectacle burlesque et touchant du troubadour Bernard Sorbier, samedi 1^{er} février à la Maison de Pays à 19h.



Repères



© Photo : Valentin Sorbier

état civil

> Naissance

- LOBET Caïn, le 13/12/24

> Mariages

- DÉRONNE Olivier, Jean, François et HEMERY Julie, Emilie, le 23/12/24

> Décès

- GUINAND Etienne, Marie le 05/11/24
- GIBERT Viviane, Solange, Juliette le 06/11/24
- LATTAQUE Francine, Georgette veuve VÉRICEL le 11/11/24
- SERVONNET Norbert, Marie, Joseph le 13/11/24
- LAGET Jean, Marc, Camille époux BLANC le 17/11/24
- ARMAND Danielle, Jeanne veuve DELORD le 17/11/24
- TARDIEU Roger, Louis le 18/11/24
- RIOCHE Monique, Jeannine veuve GÉMONET le 18/11/24
- DELASSELLE Françoise, Jacqueline épouse MACAISNE le 21/11/24
- CASIER Danielle, Victoria le 24/11/24
- HON Renée, Marie-Louise veuve DI LAURO le 28/11/24
- BROCHENIN Jacqueline, Arsène veuve MOINIER le 28/11/24
- BRUN Jean Baptiste Eugène le 29/11/24
- JOURDAN Jean-Pierre, Benjamin, Marcellin le 30/11/24
- LELANDAIS Andrée, Bernadette veuve LEPESTEUR le 01/12/24
- TOURNERET Jean, Claude, Aimé le 03/12/24
- CHANOT Nicole, Marguerite, Marthe veuve LÉONE le 04/12/24
- BARDE-CABUSSON Jean-Loup, Vincent le 05/12/24
- LANEL Colette, Marcelle, Louise épouse AYMARS le 06/12/24
- RECIO José le 07/12/24
- DESCOUR Germaine, Marie, Louise, Frederine veuve WISCHNIEWSKI le 08/12/24
- BERARD Yvette, Julienne veuve GABAUDAN le 09/12/24
- GOLLE Marie, Thérèse veuve LACOUR le 10/12/24
- FAQUIN Patrick, Louis, Maurice le 15/12/24
- REICH Frédéric, Otto le 18/12/24
- DELLAC Noëlle, Jeanne, Bernarde le 22/12/24
- GOUDON Pierre, André le 28/12/24
- ESPAGNET Claude le 01/01/25
- MACÉ Marie-Louise, Germaine, Jeanne veuve JAY le 03/01/25

Nyons pratique

La Taxe sur les Logements Vacants (TLV)

Classée en «zone tendue» (ou zone dans laquelle les administrés ont du mal à trouver un logement), la commune de Nyons est désormais concernée par la TLV. Aussi, vous devez désormais payer cette taxe si vous êtes propriétaire ou usufruitier d'un logement à usage d'habitation non meublé et vacant depuis au moins une année au 1^{er} janvier de l'année d'imposition dans les communes concernées par la taxe. **Le produit de la TLV est versé à l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) !**

Le nouveau skate parc repeint par Valentin Walker

À l'heure de l'ère industrielle et technologique, le travail de cet artiste reconnu s'oriente vers une peinture contemporaine noir et blanc ou monochrome qu'il désigne comme «Mechanic Calligraphic». Ses créations parlent de notre temps. Comme une alerte à ne pas se faire happer par les engrenages du monde industriel qui broie l'humain et l'Humanité.



> “ Mal de Mer ”

Un spectacle de théâtre amateur engagé, en soutien à SOS Méditerranée et Guinée A Marseille, proposé par la mairie dans le cadre de « Nyons en scène » le 15 février prochain à la Maison de Pays à 20h.



Photo : Dina Hanot

La Cie du Cèdre - basée à Puylobier (13) - crée des événements théâtraux, des lectures et des stages. Récemment, elle s'engage et joue une adaptation de la pièce «Ceux que j'ai rencontrés ne m'ont peut-être pas vu» du **collectif Belge Nimis Groupe**. Avant de se lancer dans la conception du spectacle, ce dernier a mené un minutieux travail d'enquête durant trois ans.

À l'heure où des milliers de personnes meurent chaque année aux portes de la forteresse Europe, les 18 acteurs de la compagnie nous embarquent dans un voyage percutant et profondément humain ! Ce spectacle nous fait vivre la traversée de ces êtres

privés du droit de vivre. Quelle humanité restait-il sur notre continent en matière de politique migratoire ? La compagnie décortique avec piquant les rouages d'entrée sur le territoire, et le rire se fait jaune à l'écoute du discours des dirigeants qui nous éclaire sur les véritables enjeux économiques de l'Europe... Porté par une énergie collective qui flirte avec le surréalisme de situations pourtant vécues, ce spectacle amateur incisif replace l'humain au centre du débat.

La représentation est ouverte à tout public à partir de 10 ans sur le principe d'une participation libre. Elle sera suivie d'un **temps d'échange avec les associations SOS Méditerranée et Guinée A Marseille (GAM)**.

Les recettes de la billetterie leurs seront reversées.



**SOS
MEDITERRANEE**



Photos : Cyril Bussat et Dina Hanot